



RAPPORT D'ACTIVITE 2018 A.C.T Savoie



Association RESPECTS 73
Espace Ryvhyère
94 bis, Rue de la Revériaz
73000 CHAMBERY
Tél : 04.79.62.29.69
Respects73@respects73.fr
www.respects73.fr

1	INTRODUCTION	2
2	LES RESIDENTS HEBERGES EN 2018	4
2.1	QUELQUES CHIFFRES	4
2.2	PROFIL DES RESIDENTS HEBERGES EN 2018.....	6
3	LES DEMANDES D'ADMISSION RECUES EN 2018	8
3.1	QUELQUES CHIFFRES	8
3.2	CARACTERISTIQUES DES DOSSIERS D'ADMISSION RECUS EN 2018	8
4	RESSOURCES HUMAINES.....	11
5	L'ACCOMPAGNEMENT EFFECTUE AUPRES DES RESIDENTS.....	12
5.1	L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL.....	12
5.1.1	L'ACCOMPAGNEMENT ASSURE PAR LES TRAVAILLEURS SOCIAUX	12
5.1.2	PRESTATIONS EXTERIEURES.....	14
5.2	L'ACCOMPAGNEMENT MEDICAL.....	15
5.2.1	L'ACCOMPAGNEMENT ASSURE PAR LE MEDECIN COORDINATEUR.....	15
5.2.2	L'ACCOMPAGNEMENT ASSURE PAR LES INFIRMIERES COORDINATRICES.....	16
5.3	L'ACTIVITE DE LA PSYCHOLOGUE	19
6	LES OUTILS DE LA LOI 2002-2	21
6.1	LE GROUPE D'EXPRESSION	21
6.2	LE PROJET D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE.....	23
6.3	LE PROJET D'ETABLISSEMENT 2018-2023	24
7	LES ACTIVITES COLLECTIVES.....	27
7.1	POINTS STATISTIQUES	27
7.2	LES ACTIVITES PROPOSEES	27
7.2.1	GROUPE CREATION	28
7.2.2	LES SORTIES NATURES	30
7.2.3	LA SOCIO-ESTHETIQUE.....	31
7.2.4	LES TEMPS FORTS	32
8	AUTRES ACTIVITES DE L'EQUIPE.....	34
8.1	LES REUNIONS	34
8.2	L'ACCUEIL DES STAGIAIRES.....	34
8.3	LES FORMATIONS	34
9	LES ACT SAVOIE ET LA FEDERATION SANTE HABITAT	38
10	RESSOURCES MATERIELLES.....	39
10.1	L'ESPACE RYVHYERE	39
10.2	LE LOGICIEL METIER	39
11	PROMOTION DE LA STRUCTURE	41
12	PERSPECTIVES 2019.....	43

1 INTRODUCTION

«Conduire une réflexion prospective, cela ne consiste pas à établir des programmes d'action rigide ou à s'enfermer dans une logique de pensée unique. Cela consiste au contraire à s'ouvrir à tous les futurs possibles, à imaginer toutes sortes de scénarios d'évolution. La pensée complexe, l'ouverture à l'incertain, à l'aléatoire, au multiple sont des modalités de réflexion particulièrement appropriées».¹

Le rapport d'activité 2018 est le reflet du travail effectué tout au long de l'année par les salariés, les bénévoles, les Résidents, et les partenaires. Chaque année nous notons d'importants changements au sein du dispositif des ACT Savoie. L'année 2018 a été une année constructive, dynamique, riche en changements : d'espace de travail, de méthodologie d'accompagnement, de composition d'équipe, ...

Après de nombreuses années au sein du pavillon Sainte Hélène le siège de l'Association a déménagé au 94 Bis Rue de la Revériaz – Espace Ryvhyère- à Chambéry. Ce déménagement a été une formidable opportunité qui nous a permis de repenser les espaces d'accueil et de travail ainsi que l'organisation des activités collectives.

La réécriture du Projet d'Etablissement s'est effectuée tout au long de l'année 2018 et a entraîné de nombreux changements, tant au niveau des pratiques que des ressources humaines.

Ce projet d'établissement 2018-2023 est le fruit d'un travail partenarial et interdisciplinaire qui a conduit une réflexion engagée de l'ensemble des parties afin d'accompagner les changements et les évolutions pour leur permettre de correspondre aux besoins des personnes accueillies ainsi qu'à l'évolution des pratiques professionnelles de l'équipe.

Riches des constats posés, le service des ACT est ainsi aujourd'hui doté d'un document référence qui permet à la fois de cadrer le travail au quotidien tout en laissant d'importantes zones de créativité. En effet, ce projet a permis d'initier de nouvelles formes de participation et de réflexion de façon à en faire un outil de décroisement et d'innovation.

Ce travail co-construit nous a également permis de faire évoluer la composition de l'équipe. Depuis Septembre, au bénéfice d'un départ, un infirmier supplémentaire a été recruté à la place de la conseillère en économie sociale et familiale. La coordination des soins s'en trouve renforcée ce qui nous permet d'accompagner au mieux les Résidents accueillis.

¹ Manager dans la complexité : Réflexions à l'usage des dirigeants- INSEP CONSULTING Editions- Dominique GENELOT

L'ouverture d'une 20^{ème} place, à moyen constant, est venue clôturer cette année 2018 et nous permet depuis d'accueillir 20 Résidents et leurs accompagnants.

Encore une fois nous tenons à saluer l'investissement et le travail de l'équipe des ACT. Les professionnels ont su répondre présents à tous les temps forts de l'année tout en continuant à effectuer un travail de qualité auprès des Résidents, des accompagnants et des partenaires. La reprise des temps collectifs avec une importante participation des Résidents est le fruit de leur travail et de leur investissement et nous les en remercions.

2 LES RESIDENTS HEBERGES EN 2018

2.1 QUELQUES CHIFFRES

Les ACT Savoie ont hébergé 28 Résidents et 21 accompagnants en 2018.

Nous souhaitons attirer l'attention :

- Sur la pyramide des âges des Résidents accueillis. Nous constatons une augmentation du nombre d'enfants malades accueillis. En 2018, 5 enfants malades avec leurs accompagnants (parents, frères et sœurs) ont intégré les ACT Savoie, contre 2 en 2017. Cet accompagnement spécifique demande un investissement supplémentaire de l'équipe et une adaptation des pratiques.
- Sur le nombre d'accompagnants en constante progression. Nous avons accueilli 9 enfants accompagnant leur parent malade et 12 accompagnants pour les enfants malades soit 21 personnes. Cette augmentation du nombre d'accompagnants n'est pas sans effet sur l'accompagnement proposé au sein des ACT. En effet, l'équipe doit tenir compte dans ces situations des besoins de l'ensemble de la cellule familiale afin d'assurer un accompagnement de qualité auprès du Résident. Nous devons construire le Projet d'Accompagnement Personnalisé de l'enfant en tenant compte des besoins du ou des parent(s).
- Sur la situation financière des personnes accueillies. 17 Résidents étaient sans ressources à leur admission. Au 31/12/2018, 9 d'entre eux ont pu ouvrir des droits. Ce travail sur l'ouverture des droits au séjour et sur l'obtention de ressources demande à l'équipe une bonne connaissance tant sur les questions juridiques du droit au séjour que sur l'ensemble des aides sociales.
- Sur la nationalité des personnes accueillies. 20 personnes originaires de pays hors union européenne ont été accueillies contre 8 ressortissants français. Cette évolution du public accueilli demande une prise en charge tenant compte de la compréhension des personnes tant d'un point de vue social que sanitaire et implique l'adaptation des pratiques d'accompagnement.

Au total, 49 personnes ont été accueillies au sein des ACT Savoie cette année.

10 Résidents sont sortis des ACT Savoie durant l'année 2018.

Six Résidents ont pu obtenir des logements dans le parc public correspondant à leur situation sociale et professionnelle. Nous avons pu organiser les relais nécessaires avec les partenaires (tant sociaux que médicaux) pour chacune de ces situations et parfois solliciter des mesures d'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL) afin de garantir la poursuite du suivi notamment sur les questions de « savoir habiter ».

Deux Résidents sont sortis vers d'autres établissements : le premier est sorti en maison relais et le second est sorti en Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale. Ces deux orientations ont été pensées avec les Résidents et ont pu se mettre en place avec l'appui du SIAO et du PAOS. Ces deux sorties correspondaient aux besoins des personnes qui n'étaient pas encore prêtes à accéder à un logement autonome tout en ayant stabilisé leur état de santé.

Un Résident est sorti en logement autonome mais avec l'accompagnement du service logement de la SASSON afin de finir la stabilisation de son parcours notamment au regard de ses droits mais également de ses besoins.

Enfin, nous avons déploré le décès d'un Résident des suites d'une longue maladie seulement quelques semaines après son admission.

Toutes ces sorties doivent être considérées comme des sorties positives.

En effet, les Résidents et leur famille ont pu sortir du dispositif des ACT après un travail d'accompagnement global de l'équipe qui leur a permis de reprendre des soins, d'ouvrir des droits, de trouver un emploi et/ou une formation, et d'obtenir un logement ou un hébergement correspondant à leur situation familiale et budgétaire.

La durée moyenne d'accompagnement en 2018 est de 20 mois pour les Résidents toujours présents au 31/12/2018. La durée moyenne d'accompagnement des Résidents sortis au 31/12/2018 est de 38 mois.

La durée moyenne de séjour continue à diminuer mais l'accueil de personnes en attente d'ouverture de droits prolonge de manière significative l'accompagnement.

Ces éléments chiffrés mettent en lumière le travail effectué par l'équipe des ACT Savoie pour dynamiser l'accompagnement et réduire les durées de séjour. Le projet d'accompagnement personnalisé est le moteur de l'accompagnement. L'équipe soutient le Résident dans sa formalisation. Il est à noter que l'allongement du traitement des dossiers en Préfecture a une incidence sur l'accompagnement. Le Résident a besoin d'être rassuré

notamment concernant son hébergement mais également son droit au séjour pour accepter pleinement l'accompagnement proposé par les ACT.

En 2018, le taux d'occupation du service a été de 84% sur les places installées et 94% sur les places financées. Il faut noter que cette année deux appartements ont été gelés. Le premier pendant 11 mois en raison d'un squat. Le service des ACT Savoie a dû engager une procédure d'expulsion pour le récupérer. Cette procédure a pris du temps tout comme la remise en état de l'appartement.

Le deuxième appartement a été inoccupé suite à un décès qui nous a conduit à solliciter la justice pour le récupérer. Le Résident n'avait aucune famille connue et nous avons dû nous occuper de l'ensemble des démarches administratives liées à son décès. Cette procédure a duré 3 mois.

Malgré ces deux incidents, la structure connaît un bon taux d'occupation qui s'explique par :

- des demandes d'admission en constante augmentation
- une anticipation des sorties et des entrées afin de réduire les périodes de « vide »
- un travail partenarial qui permet de préparer tant les entrées que les sorties

2.2 PROFIL DES RESIDENTS HEBERGES EN 2018

Age Des Résidents au 31 décembre 2018

Tranches d'âge	Nombre de Résidents	Femmes	Hommes
0 - 18 ans	5	4	1
19 - 39 ans	6	5	1
40 - 59 ans	16	6	10
60- 75 ans	1	0	1
TOTAL :	28	15	13

Minimum	Maximum	Moyenne
1	60	38

Dont nouveaux Résidents :

Tranches d'âge	Nombre de Résidents	Femmes	Hommes
0 - 18 ans	3	2	1
19 - 39 ans	2	1	1
40 - 59 ans	5	1	4
TOTAL :	10	4	6

Pathologies des Résidents

Pathologies principales	Nombre de Résidents	Femmes	Hommes
Autres	1	0	1
Cancer	6	3	3
Diabète	4	3	1
Insuff. Hépatique	2	2	0
Insuff. Rénale	4	1	3
Mucoviscidose	2	1	1
Myopathie	1	0	1
VHC	1	0	1
VIH	7	5	2
TOTAL :	28	15	13

10 Résidents sont concernés par plusieurs pathologies.

Ressources des Résidents

Situation à l'entrée	Nombre de Résidents
AAH	3
AAH/PI	1
Aucune	17
Indemn. Journalières	1
Indemn. Pôle Emploi	1
Invalidité	1
RSA	3
Salaire	1

AAH : Allocation Adultes Handicapés – RSA : Revenu de Solidarité Active – I.J : Indemnités journalières – P.I : Pension d'invalidité.

17 Résidents sont entrés aux ACT Savoie sans ressources.

Leur admission a pour certains eu lieu en 2017 et pour d'autres en 2018.

Au 31/12/2018, ils étaient encore 6 ne disposant d'aucune ressource.

Ces Résidents ne remplissent pas les conditions nécessaires à l'ouverture de droits.

3 LES DEMANDES D'ADMISSION RECUES EN 2018

3.1 QUELQUES CHIFFRES

En 2018, les ACT Savoie ont reçu 68 dossiers de demande d'admission. 55 dossiers étaient recevables, 10 admissions ont été effectuées en 2018.

Sur les 45 dossiers restant, 40 candidatures n'ont pu être retenues faute de place et 5 car les personnes ont trouvé d'autres solutions d'hébergement.

13 dossiers n'étaient pas recevables, ils relevaient d'un autre dispositif médico-social, 5 dossiers concernaient des personnes pour lesquelles une prise en charge en ACT n'était pas assez contenante au regard de l'autonomie des personnes.

30 entretiens d'évaluation ont eu lieu cette année.

68% des dossiers de demande d'admission concernaient des personnes de nationalité non européenne, issues de parcours migratoire complexe, où la question de la santé a bien souvent été reléguée derrière les démarches liées à la demande d'obtention d'asile.

3.2 CARACTERISTIQUES DES DOSSIERS D'ADMISSION RECUS EN 2018

Origine des demandeurs

Origine des demandeurs	Nombre de dossiers
France	18
Hors UE	46
Union Européenne	4
TOTAL :	68



Etablissement à l'origine des demandes

Origine des demandes	Nombre de dossiers
CADA	6
CCAS AURA	1
CD 73	3
CD AURA	1
CD hors AURA	1
CH AURA	11
CH hors AURA	9
CHMS	14
ESMS AURA	12
ESMS hors AURA	1
Mandataires judiciaires	1
CHRS 73	2
SIAO	6
TOTAL :	68

Pathologies des demandeurs

Pathologies	Nombre de dossiers
Autres	11
AVC	1
Cancer	13
Diabète	10
Grefe	1
Insuff. Hépatique	5
Insuff. Rénale	6
IR sans dialyse	1
Mucoviscidose	1
SEP	3
VHC	2
VIH	14
TOTAL :	68

Sur ces 68 demandes d'admission, 26 personnes étaient concernées par plusieurs pathologies.

Ressource des demandeurs

Ressources	Nombre de dossiers
AAH	12
AAH/PI	3
ADA	4
Aucune	33
IJ	3
Indemn. Pôle Emploi	3
Invalidité	1
Retraite	2
RSA	5
Salaire	2
TOTAL :	68

4 RESSOURCES HUMAINES

➤ Mouvement de personnels

Départ	Arrivée
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Madame CHAVETIAS Isabelle <i>Référente sociale</i> ➤ Madame LECURU Adeline <i>Conseillère en Economie Sociale et Familiale</i> ➤ Madame CARTIGNY Aurélie <i>Médecin Coordinateur</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Monsieur COURDURIER Guilhem <i>Référent Social</i> ➤ Madame LAINE Mathilde <i>Infirmière Coordinatrice</i> ➤ Madame CARTIGNY Aurélie <i>Médecin Coordinateur</i>

➤ Tableau des Effectifs au 31 décembre 2018

Nom Prénom	Fonction	Date d'Entrée
COURDURIER Guilhem	Educateur Spécialisé	16.04.2018
ESNAULT Éric	Médecin Coordinateur	Vacataire depuis 2009
FAVRE Perrine BONNASSI Stéphane	Assistant Administratif	26/09/2016 en congé maternité remplacée par
GOSSELIN Grégory	Directeur	01.11.2011
HEGNIEVITZKI Angélique	Référente Sociale	26.07.2016
JAY Bernard	Agent Logistique	01.03.2016
LAINE Mathilde	Infirmière Coordinatrice	01.09.2018
LOZAC'HMEUR Maud	Infirmière Coordinatrice	01.10.2017
MENTHONNEX Eve	Responsable de Service	01.02.2015
TONEGHIN Justine	Psychologue	03.11.2016
UGHETTI Sylvaine	Référente Sociale	01.04.2014

5 L'ACCOMPAGNEMENT EFFECTUE AUPRES DES RESIDENTS

5.1 L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

L'accompagnement social est assuré par trois travailleurs sociaux. Il s'appuie sur un Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP), outil élaboré avec le Résident, lui permettant d'être acteur de sa prise en charge et afin de lui donner des perspectives d'accompagnement précises.

En 2018, nous avons questionné la fonction du travailleur social et mis en place une distinction entre le rôle d'intervenant et de référent de projet.

Ainsi, deux personnes sont nommées pour assurer le suivi de la prise en charge médico-sociale du Résident.

L'**intervenant** va accompagner au quotidien le Résident dans ses démarches et plus globalement dans la mise en œuvre des objectifs spécifiques et individuels définis dans le PAP.

Le **référent** est une personne ressource, éloigné quant à lui des interventions, qui est responsable du projet. Il coordonne et organise la mise en place du PAP en concertation avec le Résident, les membres de l'équipe pluridisciplinaire et la Responsable de Service.

Nous avons souhaité ce changement afin de s'extraire d'une relation simplement duelle axée sur les interventions et pour permettre une approche globale centrée sur la personne. De part sa fonction plus éloignée des interventions, le référent est extérieur et peut amener la prise de recul nécessaire et peut faire émerger une parole singulière de l'accompagné. Cette distinction permet également d'éviter l'isolement et un risque d'appropriation ou à l'inverse d'oubli dans le suivi des Résidents

5.1.1 L'ACCOMPAGNEMENT ASSURE PAR LES TRAVAILLEURS SOCIAUX

Missions

Les travailleurs sociaux assurent la coordination sociale en lien avec les partenaires médico-sociaux et les différents organismes (CAF, CPAM, CARSAT, MDPH,...).

Ils proposent des accompagnements physiques autour de l'ouverture et du suivi des droits sociaux, autour de la vie quotidienne et en direction des partenaires (APA, diététicienne, juriste).

Ils mettent en place des entretiens individuels à domicile et au bureau.

Ils sont garants du suivi du dossier unique du Résident.

L'accompagnement qu'ils mettent en place auprès des Résidents est rythmé par les objectifs des Projets d'Accompagnement Personnalisé.

Accès aux droits	Insertion sociale/professionnelle /logement	Visite liens téléphoniques-écoute-soutien	Accompagnement extérieur	PAP/CS
214	254	297	192	84

Activités des Travailleurs Sociaux

Les travailleurs sociaux des ACT Savoie accompagnent les Résidents et leurs accompagnants en s'appuyant sur les objectifs du Projet d'Accompagnement Personnalisé.

L'accompagnement lié au logement. L'équipe organise l'emménagement (produit de première nécessité, état des lieux, changement de domiciliation, etc...), le suivi de l'équipement et de la bonne tenue de l'appartement. Les intervenants sont vigilants et mobilisent les moyens nécessaires pour que le Résident puisse investir physiquement et symboliquement cet espace. Les ACT proposant un hébergement temporaire, un travail est également réalisé tout au long de l'accompagnement autour du futur logement (représentation du logement idéal, évaluation conjointe des besoins, possibilités et proposition d'orientations en termes de logement, accompagnement administratif pour les demandes de logement, réflexion autour du budget, connaissance et compréhension des charges, des aides...).

L'accompagnement lié à l'accès aux droits. L'équipe accompagne les Résidents autour de l'ouverture des droits sociaux dont ils peuvent disposer. Elle effectue une médiation entre l'usager et les différents organismes (CAF, MDPH, CPAM, etc...) tout en favorisant son autonomie (connaître et comprendre les dispositifs et les démarches). Cette médiation peut s'effectuer soit à travers des rendez-vous au bureau soit à travers un accompagnement physique. Les Résidents ont également la possibilité d'être accompagnés dans leurs démarches administratives lors de la permanence du vendredi matin, mise en place en 2018, qui propose un accueil sans rendez-vous.

L'insertion du Résident dans son environnement. L'équipe favorise l'ancrage du Résident dans son environnement. Il peut ainsi accompagner les usagers dans la mise en œuvre d'une insertion professionnelle, d'une activité bénévole, d'une activité de loisir, d'un accès à la culture (notamment avec l'association culture du cœur), de cours de français...

Les entretiens individuels. Les travailleurs sociaux réalisent régulièrement des entretiens individuels. Cet espace permet aux Résidents de mettre en mot, de prendre de la distance

et d'amorcer des réflexions et des projections.

L'intervention en équipe pluridisciplinaire. L'accompagnement social est associé à l'accompagnement médical. Le travailleur social aborde en équipe pluridisciplinaire et avec le Résident les questions autour de la maladie, de ses conséquences et de son acceptation. Les différents intervenants accompagnent le Résident dans la prise de conscience de la maladie et de ses contraintes.

5.1.2 PRESTATIONS EXTERIEURES

	Aide au maintien à domicile	Hospitalisation à Domicile	Service d'interprétariat	Protection de l'enfance
Nombre de Résidents concernés dans l'année	1	3	13	5

Cette année encore, nous avons fait appel aux services d'interprétariat de l'ADDCAES pour des rendez-vous physiques, et par téléphone avec ISM Corum. Nous attachons une attention particulière à cette prestation. Nombreux sont les Résidents qui à leur admission, faute d'interprètes dans l'accompagnement antérieur aux ACT, ont une méconnaissance des démarches qui ont été faites par les travailleurs sociaux ou qui n'ont pas pu poser de questions concernant leurs pathologies. Il nous semble primordial de permettre aux Résidents d'être acteur de leur prise en charge, ainsi nous employons des interprètes à chaque étape de l'accompagnement. Nous rappelons également régulièrement aux Praticiens Hospitaliers et aux Médecins de ville que des dispositifs existent pour qu'ils puissent également faire appel à ce service.

Cette année encore, nous avons travaillé en proximité avec les services Enfance Jeunesse Famille du Conseil Départemental de la Savoie, tant sur le volet prévention que sur le volet protection. En effet, certaines familles hébergées aux ACT Savoie rencontrent des problématiques budgétaires importantes, à ce titre, nous sollicitons régulièrement la commission d'allocation mensuelle par l'intermédiaire des Assistants de Service Social de secteur. Nous avons également dû faire plusieurs Informations Préoccupantes, soit pour des Résidents (enfants), soit pour des accompagnants.

Ces Informations Préoccupantes ont bien souvent abouti à la mise en place d'interventions de Techniciennes d'Intervention Sociale et Familiale ainsi qu'un accompagnement soutenu par les Assistantes de Service Social du Département et la Protection Maternelle et Infantile. Enfin, nous avons également travaillé avec les services de la Sauvegarde de l'Enfance pour certaines mesures éducatives.

L'accueil d'enfants en ACT exige une bonne connaissance des dispositifs de prévention et de protection de l'enfance. C'est pourquoi l'équipe des ACT Savoie a travaillé en étroite collaboration avec les services de PMI et les crèches du bassin chambérien.

Nous interpellons régulièrement la Maison des Réseaux de Santé de Savoie, tant pour des rendez vous avec les éducateurs en activité physique adaptée que pour des rendez-vous avec la Diététicienne du service.

Cette année, 3 Résidents ont pu bénéficier d'un entretien avec l'éducateur en activité physique adaptée et ont repris une activité sportive qui tient compte de leurs problématiques de santé.

Nous avons également fait appel à la Diététicienne qui a pu recevoir 3 Résidents des ACT afin de les accompagner autour de leur alimentation et de leur hygiène de vie en lien avec leurs pathologies chroniques.

L'articulation avec ces différents services et prestataires est indispensable à la réalisation de nos missions et permet aux ACT Savoie de s'inscrire dans leur environnement, local comme régional.

5.2 L'ACCOMPAGNEMENT MEDICAL

5.2.1 L'ACCOMPAGNEMENT ASSURE PAR LE MEDECIN COORDINATEUR

Missions

Le Médecin Coordinateur assure la coordination médicale de proximité des personnes accueillies en ACT en leur permettant d'être acteur de leur prise en charge afin de favoriser leur prise d'autonomie.

Il aide les Résidents à établir ou rétablir une relation de confiance avec le corps médical en évitant notamment le nomadisme.

Il soutient le Résident dans l'acceptation de la maladie en se rendant disponible pour les recevoir et répondre à leurs questions au moins une fois par an.

Il conseille l'équipe pluri-professionnelle à laquelle il apporte des éléments de compréhension des différentes situations.

Point Statistique

Gestion du dossier	Aide à l'observance thérapeutique	Education à la santé et à la prévention	Prise en compte des addictions
56	15	15	5

5.2.2 L'ACCOMPAGNEMENT ASSURE PAR LES INFIRMIERES COORDINATRICES

Missions

« Accompagner quelqu'un c'est se placer ni devant, ni derrière, ni à la place. C'est être à côté »². Joseph Templier.

Les Infirmières assurent la coordination des soins des Résidents en lien étroit avec le Médecin Coordinateur et l'équipe des ACT Savoie.

Elles favorisent l'accès aux soins des Résidents qu'elles accompagnent et aident à une meilleure compréhension du système de santé français.

Elles rencontrent les Résidents en fonction de leurs problématiques de santé, afin de faciliter l'inscription de la personne dans son parcours de soins et dans un réseau de santé.

Elles veillent à l'observance thérapeutique en lien avec les autres professionnels du service, les services hospitaliers et les partenaires extérieurs.

Elles prennent en compte d'éventuelles pratiques addictives en lien avec les dispositifs spécialisés. Elles mettent également en place les différents intervenants médicaux et paramédicaux nécessaires aux soins.

Les Résidents sont accueillis aux ACT suite à un parcours social et médical complexe. Le travail interdisciplinaire a pour objectif de leur permettre de retrouver une autonomie.

Elles restent l'interlocuteur principal des différents partenaires médicaux qui accompagnent le Résident.

En lien avec le médecin, elles participent à la formation et l'information de l'équipe.

Point Statistique

Gestion du dossier	Aide à l'observance thérapeutique	Education à la santé et à la prévention	Prise en compte des addictions	Accompagnement lors de RDV Médicaux	Autres
104	170	132	4	70	80

² L'amour multiplié - TEMPLIER Joseph - Edition ouvrières

Activités des Infirmières

Fin 2017, l'équipe des ACT a noté une augmentation significative du nombre de candidatures reçues. De plus, le « profil » des candidatures a évolué notamment du fait de l'origine des publics accueillis, de la complexité des pathologies et de leur évolution (Hospitalisations récurrentes, phase aigüe de la pathologie, pluri pathologies)

Au cours de ces deux dernières années, nous avons constaté une diminution des candidatures émanant des services d'infectiologie au bénéfice de nombreux autres services notamment la néphrologie, l'oncologie, l'hépto-gastro-entérologie et la pneumologie.

Ainsi, au bénéfice d'un départ, une Infirmière supplémentaire a été recrutée.

L'objectif était de favoriser une prise en charge interdisciplinaire pour l'ensemble des Résidents et de permettre aux personnes accueillies de bénéficier d'un étayage médical et paramédical plus conséquent.

Les Infirmières ont dû travailler à la construction d'un réseau élargi (HAD, Hôpital pédiatrique régional, Centre de référence) afin de favoriser le travail en partenariat et la coordination des soins. L'évolution des pathologies a également nécessité l'intervention de nouveaux professionnels de santé tels que les orthophonistes, les kinésithérapeutes formés aux pathologies chroniques pulmonaires, les prestataires de matériel.

Ce réseau aujourd'hui constitué permet de générer de l'innovation (Prise en charge dérogatoire d'un enfant par l'HAD de Chambéry), une coordination de soin enrichie et un étayage pour les Résidents.

Le passage à deux Infirmières a permis :

- Un accompagnement approfondi de part la fréquence des rencontres, la nature de l'accompagnement ; la démarche « de faire avec » s'en trouve renforcée et permet une meilleure intégration du Résident dans son parcours de santé.
- Les Infirmières peuvent aujourd'hui participer au travail d'élaboration du collectif au sein des ACT Savoie. Parties prenantes dans les observations du quotidien, elles peuvent aujourd'hui, en lien avec les travailleurs sociaux et la Psychologue, concevoir des ateliers collectifs adaptés aux besoins repérés dans le quotidien. Cette implication majorée dans les activités collectives est souvent très riche. En effet, elle

permet une observation des publics dans un autre contexte et favorise ainsi une adaptation de l'accompagnement et un réajustement si nécessaire.

→ Les Infirmières peuvent également accompagner le Résident dans les problématiques de santé de manière plus globale notamment en portant une attention plus particulière aux questions du quotidien, des rythmes de vie, de l'alimentation, et de l'hygiène du logement.

Par définition, la maladie chronique est évolutive nécessite par conséquent un suivi médical régulier.

L'objectif des ACT est de permettre au Résident d'organiser son quotidien en tenant compte de sa maladie tout en poursuivant son insertion sociale et professionnelle. Selon les personnes, les pathologies et leur évolution, les conséquences de la maladie sont différentes. La personne doit être en capacité de consulter régulièrement son médecin traitant, les médecins spécialistes, de réaliser les examens complémentaires nécessaires, d'anticiper les renouvellements d'ordonnance, d'organiser ses transports, d'être observant au traitement etc.

Aussi, les Infirmières des ACT Savoie mettent en place et organisent le suivi des soins en concertation avec le médecin coordinateur, le médecin traitant, les spécialistes hospitaliers et les infirmières libérales.

Souvent, les personnes hébergées aux ACT sont fragilisées par leurs parcours de vie. Leur estime de soi a été atteinte par la maladie et par leurs conditions de vie précaires.

Chaque personne a son histoire, sa culture, son expérience, son vécu avec la maladie et des soins qui lui sont propres. Chaque accompagnement est particulier et adapté au Résident. La démarche d'éducation thérapeutique permet à l'équipe de partir des représentations et des connaissances du Résident pour progressivement l'amener à acquérir des connaissances et du savoir.

Les Infirmières des ACT Savoie rencontrent ainsi les Résidents durant des entretiens individuels ou en binôme, au bureau ou à domicile. Elles s'assurent de la mise en œuvre, de la continuité et de la cohérence du parcours de santé des Résidents. Le travail des Infirmières est de rendre acteur le Résident en l'aidant à s'inscrire dans son projet de soins, en le soutenant dans la compréhension et le quotidien de sa maladie

Les Infirmières réassurent la personne en évaluant ses difficultés et en valorisant ses ressources. Elles favorisent la compréhension de la maladie et l'observance aux traitements.

Pour ce faire, le travail des Infirmières passe par une phase de rencontre où la personne accueillie et le professionnel apprennent à se connaître puis se faire confiance. En effet, pour travailler, les Infirmières doivent pouvoir aborder avec les Résidents des sujets parfois intimes qui nécessitent que la confiance soit établie.

Des objectifs progressifs, atteignables et réalisables sont fixés avec la personne lors du PAP (*Projet d'Accompagnement Personnalisé*) pour permettre un accompagnement vers l'autonomie. Ce temps d'échange avec le Résident est dorénavant préparé en amont entre les professionnels référents et accompagnant du projet. Chaque progrès, même minime, est valorisé afin de renforcer la personne dans sa démarche vers l'autonomie.

5.3 L'ACTIVITE DE LA PSYCHOLOGUE

Missions

La Psychologue des ACT de la Savoie a pour mission principale la prise en charge individuelle et collective des Résidents et leurs accompagnants en proposant un d'espace d'écoute et de parole en lien avec l'équipe pluridisciplinaire et les réseaux extérieurs.

L'accompagnement psychologique aux ACT vise un accompagnement global en inscrivant le résidant dans un parcours médico-psycho-social.

La Psychologue participe également au fonctionnement général de l'établissement en prenant part aux différentes réunions institutionnelles de service mais aussi aux Réunions d'Accompagnement Personnalisé (RAP) permettant une construction commune des projets d'accompagnement personnalisé conjointement avec l'équipe.

Point Statistique

Rencontres	Individuelles/ou en binôme	Soutien à l'équipe
	130	52

Activités de la Psychologue

Si l'année 2017 a permis la consolidation du poste de Psychologue dans l'accompagnement clinique des Résidents, l'année 2018 a quant à elle concouru à renforcer le poste de Psychologue au sein de l'institution.

En effet, cette année 2018 a été imprégné de certains changements, ces derniers ont également impacté les activités de la Psychologue.

Durant la première partie de l'année, une grande part du temps de travail de la Psychologue a été consacrée à différents temps de réunions. Elle a ainsi pris part aux temps de réflexion collectifs menés pour l'élaboration du nouveau Projet d'Etablissement.

Plus spécifiquement, c'est autour des questions du travail d'équipe que s'est porté son intérêt.

La Psychologue participe avec le reste de l'équipe à des temps d'Analyse de la Pratique Professionnelle et de supervision. Ils favorisent la compréhension des logiques institutionnelles et la cohésion d'équipe.

La Psychologue s'est impliquée dans une seconde partie de l'année 2018 à la mise en œuvre de projets collectifs en animant avec une travailleuse sociale le groupe « création ». Ce groupe a été constitué de 5 ateliers sur 5 mois favorisant un mode d'expression des Résidents différent des entretiens individuels. Ces temps facilitent notamment la relation entre les Résidents et la Psychologue pour ceux qu'elles ne voient pas en entretien individuel. La présence de la Psychologue dans ce type de groupe favorise des observations spécifiques autour de la socialisation et sur le rapport aux autres, non permis dans les entretiens individuels.

La Psychologue a également pris part à la réflexion collective sur le nouveau Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP). Elle se retrouve davantage sollicitée dans la préparation de ces projets. En effet, le diagnostic de chacun des membres de l'équipe permet la confrontation de différents avis portant sur l'expertise des différents corps de métiers.

Enfin, la Psychologue reçoit l'ensemble des Résidents nouvellement accueillis lors de trois entretiens, seule ou en binôme, afin d'apporter un éclairage clinique à l'équipe et de proposer un suivi aux personnes intéressées.

6 LES OUTILS DE LA LOI 2002-2

6.1 LE GROUPE D'EXPRESSION

Selon la loi du 2 janvier 2002 et du CASF, les établissements médico-sociaux sont dans l'obligation de mettre en place un mode d'expression des Résidents sous la forme d'une participation libre.

Suite à l'évaluation Interne, un travail a été mené avec les Résidents pour repenser les instances de participation. Ainsi, depuis 2015, un groupe d'expression se réunit tous les deux mois le premier mardi du mois. Ce groupe a fait le choix de formaliser son organisation au travers d'un règlement de fonctionnement signé par les Résidents, l'Equipe et la Direction.

En 2018, il s'est tenu 5 groupes d'expression avec en moyenne 5 à 7 Résidents présents en début d'année et jusqu'à 12 Résidents présents à partir de la seconde moitié de l'année pouvant expliquer également l'engouement et la motivation des Résidents à faire muter cette instance de participation.

En 2018 le groupe d'expression a traité de nombreux sujets soit à l'initiative des Résidents soit à l'initiative de l'équipe.

Tout d'abord un travail sur le concept de Bienveillance a été engagé par l'équipe des ACT Savoie, des Administrateurs de l'Association Respects 73 et des Résidents.

Les membres du groupe de travail composé d'Administrateurs et de salariés se sont réunis pendant une année pour travailler cette notion.

Le travail du groupe a ensuite été présenté aux Résidents avec l'aide d'interprète pour recueillir leurs attentes et leurs avis.

Il en est ressorti que les Résidents préfèrent que nous employions le terme Bienveillance. Nous avons construit ensemble la définition de cette notion à travers un nuage de mots représentant pour eux tout ce que revêt la bienveillance :

6.2 LE PROJET D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

La loi du 2 janvier 2002-2 exige que les établissements médico-sociaux élaborent avec les personnes accueillies un projet individualisé formalisé dans un contrat de séjour.

L'équipe des ACT a fait le choix d'avoir 2 outils élaborant l'accompagnement : un contrat de séjour avec des objectifs généraux et des Projets d'Accompagnement Personnalisé (PAP) avec des objectifs spécifiques.

Le contrat de séjour définit, un mois après l'admission, les objectifs généraux de l'accompagnement aux ACT. Ce contrat est renouvelé annuellement en fonction des objectifs d'accompagnement. Ce contrat est individualisé par l'écriture d'objectifs personnalisés. Chaque contrat de séjour est différent.

Le PAP est actualisé tous les 3 mois : il est ainsi réinterrogé et ajusté régulièrement avec les intervenants et le référent de projet. L'accompagnement alterne alors entre l'action et l'évaluation. Cela permet de travailler la cohérence du projet avec l'action.

En 2018, nous avons construit un nouveau support d'élaboration de ces projets et une nouvelle méthode d'accompagnement. Pour mener à bien les objectifs du Projet du Résident, deux intervenants sont nommés pour assurer l'accompagnement au quotidien (un travailleur social et une Infirmière) et un référent de projet est également désigné, ce dernier coordonne l'élaboration et la mise en œuvre du projet, en lien étroit avec le Résident et les Intervenants.

Ce nouveau PAP renforce les principes d'individualisation des pratiques et d'adaptation aux besoins des usagers. Les objectifs fixés ne doivent pas être réduits à une notion de résultat mesurable. Les objectifs dans le PAP recouvre un sens plus large de visée, de sens donné à l'action.

Ce PAP est basé sur le principe de collaboration qui peut se révéler compliqué car cela exige de savoir écouter et également de savoir s'affirmer autant pour les professionnels que les Résidents. L'écoute doit permettre d'identifier les zones d'accord et de désaccord et de les travailler. Nous pouvons alors parler de construction commune et non d'une prise en charge passive.

Ces projets personnalisés ont été revisités dans ce but : percevoir les objectifs du Résident mais également ceux des professionnels et mettre en lumière cette zone de négociation et de compromis entre les 2 points de vue.

Le PAP est formalisé en présence du Résident, de la responsable de service et du référent de projet : c'est un engagement réciproque. Lors de cette formalisation, les zones de négociation, de désaccords peuvent être questionnées par la responsable de service.

Le projet est ensuite évalué et réajusté lorsqu'il arrive à terme (tous les 3 mois pour la majorité). Cette évaluation du projet se dessine sous 2 temps : les temps formels (bilan avec l'équipe et le Résident et la signature avec la responsable de service) et les temps informels (tout au long de l'accompagnement).

Pour certains Résidents, il y a des résistances qui empêchent de voir et d'agir. Penser en termes de projet est impossible. Du temps est nécessaire pour quitter une position de victime et devenir acteur de son destin.

L'équipe doit se mettre d'accord au préalable sur un plan d'accompagnement proposé au Résident. Cela doit aboutir à une vision partagée. Chaque membre de l'équipe doit s'autoriser à questionner ouvertement et respectueusement les interventions de chacun et à les mettre au travail de façon bienveillante.

Les professionnels de l'équipe des ACT travaillent en binôme dans la mesure du possible : travailleurs sociaux, Infirmières, Psychologue. Etre 2 permet d'entendre ce que l'autre n'a pas voulu entendre ou n'a pas pu entendre. Ce n'est pas une écoute unique de la problématique. Les écoutes sont complémentaires.

Le parcours de chaque Résident s'individualise par le nombre et le rythme des rencontres, les thèmes abordés, les professionnels impliqués, les types de soutien proposés, les partenariats sollicités...etc...

Le PAP est avant tout une démarche d'accompagnement de la demande et de diagnostic des besoins par le biais d'entretiens et d'observations. Le PAP se construit sur la base des observations des professionnels, des synthèses d'équipe et des demandes des Résidents.

6.3 LE PROJET D'ETABLISSEMENT 2018-2023

Le projet d'établissement des ACT Savoie (Appartements de Coordination Thérapeutique) s'inscrit dans la réglementation fixée à l'article L.312-1-I du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF).

Le projet d'établissement est un outil issu de la Loi 2002-2 du 2 janvier 2002. Ses finalités sont précisées dans l'article L.311-8 du CASF : *"pour chaque établissement ou service social ou médico-social, il est élaboré un projet d'établissement ou de service, qui définit ses objectifs, notamment en matière de coordination, de coopération et d'évaluation des activités et de la qualité des prestations, ainsi que ses modalités d'organisation et de fonctionnement."*

La Circulaire du 30 octobre 2002 relative aux Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT) précise : *"Chaque appartement de coordination thérapeutique établit un projet d'établissement qui définit ses objectifs, ses modalités d'organisation et de fonctionnement ainsi que les moyens médicaux, psychologiques et sociaux nécessaires à l'exercice de ses missions."*

La réalisation du projet d'établissement nécessite une dynamique institutionnelle incluant l'ensemble des acteurs : professionnels, résidents, partenaires et administrateurs.

L'élaboration de ce projet s'est appuyée sur l'articulation entre 3 groupes de travail :

- Le travail en équipe
- L'accompagnement médico-psycho-social
- La Participation

Nous avons ainsi proposé que dans chaque groupe de travail, des partenaires et des Résidents, des salariés et des administrateurs puissent réfléchir ensemble sur ce document.

Les trois groupes faisaient des retours réguliers au comité de pilotage lui-même composé de Résidents, de salariés, d'Administrateurs et des pilotes des groupes.

Ce projet d'établissement a permis de créer des espaces de concertations, d'échanges afin de repartir de l'existant pour le questionner, le réinterroger et l'adapter aux besoins des personnes accueillies. Ce travail nous a également permis de nous réinterroger sur les pratiques professionnels, d'insuffler une nouvelle dynamique d'équipe afin de favoriser des espaces d'expression tant pour les salariés que pour les Résidents.

Jean René Loubat précise qu'un *«projet d'établissement relève de cette dualité complémentaire : le document doit définir un objet et un objectif socialement intéressant ainsi qu'une programmation. Le projet devient ainsi un fantastique outil de questionnement et d'investigation d'un établissement ou d'un service.»*³

³ Elaborer un projet d'établissement ou de service en action sociale et médico sociale, Edition Dunod, Jean René Loubat Page 127

Le projet d'Établissement 2018-2023 propose 11 fiches actions :

- **Fiche action n°1** : évaluer la pertinence de substituer au groupe d'expression au conseil de la vie sociale
- **Fiche action n°2** : organiser des espaces de communication pour les Résidents en dehors de la présence des professionnels
- **Fiche action n°3** : favoriser la citoyenneté des Résidents et des accompagnants
- **Fiche action n°4** : mettre en place des enquêtes de satisfaction afin d'évaluer la pertinence et l'adéquation des prestations
- **Fiche action n°5** : mettre en adéquation les moyens humains au regard de l'évolution des publics accueillis
- **Fiche action n°6** : renforcer le travail interdisciplinaire afin d'améliorer le parcours médico-psycho-social des personnes accueillies
- **Fiche action n°7** : réaliser des conventions de partenariat et des protocoles de fonctionnement et de coopération
- **Fiche action n°8** : actualiser la méthodologie d'élaboration et de suivi du Projet d'Accompagnement Personnalisé
- **Fiche action n°9** : développer un logiciel métier pour favoriser la continuité de l'accompagnement des Résidents
- **Fiche action n°10** : déployer un service d'accompagnement médico-psycho-social à domicile pour personnes atteintes d'une pathologie chronique
- **Fiche action n°11** : poursuivre la démarche d'amélioration continue de la qualité

Ces fiches actions doivent nous permettre d'accompagner l'évolution du service pour les 5 ans à venir.

7 LES ACTIVITES COLLECTIVES

7.1 POINTS STATISTIQUES

thèmes	nombre de séances	Nombre de participants
Atelier des 4 saisons	1	4
Groupe création	5	25
Groupe d'expression	5	36
Sorties spectacles	2	20
Repas partagés	9	85

7.2 LES ACTIVITES PROPOSEES

Devant le manque de participants aux activités collectives, une réflexion commune d'équipe a vu le jour au cours de l'année 2017 afin d'éclaircir les attentes et les besoins des Résidents. En 2018, une nouvelle dynamique a pu se mettre en place autour des activités collectives.

Il a été notamment pensé d'adapter les ateliers en fonction des objectifs d'accompagnement des Résidents mais également de maintenir une certaine convivialité dans ces regroupements répondant à la demande des Résidents de se rencontrer et partager du temps ensemble afin de rompre l'isolement dont souffrent certains d'entre eux.

Les nouveaux locaux dans lesquels l'association RESPECTS 73 a emménagé ont également participé à l'inscription des Résidents dans le collectif. En effet, une salle composée d'une cuisine leur est spécifiquement dédié lors de l'accueil des groupes mais aussi durant les temps plus informels d'attente entre des rendez-vous par exemple.



7.2.1 GROUPE CREATION

Deux professionnelles de l'équipe des ACT ont mené durant l'année 2018 un groupe intitulé « création » durant un cycle de 5 séances à raison d'une fois par mois sur une matinée de 2h (août à décembre).

Ce groupe a permis de mobiliser en moyenne 5 Résidents par séance en impliquant au total 8 Résidents dont 5 non francophones.

Cet atelier avait pour objectifs généraux :

- De Co-créer un moyen d'expression et de partage en groupe
- De faire appel à ses émotions, ses souvenirs et son imaginaire en mobilisant ses capacités personnelles

Les objectifs spécifiques en lien avec l'accompagnement des Résidents portaient sur la réappropriation du langage verbal et non verbal par le biais des cinq sens en favorisant la communication dans le groupe avec l'aide de médiation, et ce quel que soit la langue maternelle.

Les 5 séances proposées ont eu pour thématiques suivantes :

- Atelier photo expression : choix, partages et échanges autour de l'émotion de la « joie » à l'aide des photos.
- Atelier photo collage : créer son « appartement idéal » sur un support individuel avec des prospectus et magazines prévus à cet effet. Cette activité a suscité beaucoup d'engouement par l'effet de projection et d'imaginaire agréable apportés par la consigne. Les Résidents ont fait le choix en fin de séance d'accrocher tous ensemble leur œuvre dans la salle d'attente des locaux.
- Atelier loto des odeurs : jeux de souvenirs et d'adéquation entre les différentes odeurs et les solutions proposées. Durant cet atelier, les Résidents ont également pu faire appel aux pratiques culinaires de chacun.
- Atelier loto des sons : par l'intermédiaire de sons couramment entendus dans le quotidien, des échanges autour des pratiques, activités ou encore souvenirs se sont créés.
- Atelier de clôture (bilan général des ateliers) : échanges collectifs et évaluation individuelle avec un questionnaire de satisfaction sur la participation de chacun aux ateliers. C'est la seule séance où des interprètes ont été sollicités par téléphone afin de recueillir l'avis de tous.

Chaque atelier a pris la forme d'un accueil autour d'un petit déjeuner en premier lieu avec le choix de « sa météo du jour » décrivant son humeur avec des images. Puis, à chaque fin d'atelier, un débriefing avait lieu évaluant le ressenti de chacun autour de l'activité exercée par des cartes émoticônes.

Pour une première édition de ce groupe, autant les Résidents que leurs accompagnants étaient invités à venir participer aux ateliers. Ainsi, 1 accompagnant a bénéficié de ces ateliers.

Ce qui a été avant tout apprécié de la part des Résidents tout au long de ces ateliers est la convivialité des échanges, l'aspect ludique des activités proposées et le plaisir de faire partie d'un groupe.

Le choix des animatrices de faire appel à la capacité de création de chacun des participants a permis le renforcement des compétences, compétences transposables/transférables dans le quotidien. Les différentes capacités travaillées ont pu avoir un impact sur le jugement global – positif ou négatif – d'une personne constituant l'essence même de l'estime de soi.

Par ailleurs, les professionnelles en charge de cette animation ont pris appui auprès de la diététicienne de la Maison des Réseaux de Santé de Savoie (MRSS) afin de s'approprier certains outils issus de la pratique de l'éducation thérapeutique du patient auxquels elles ont été formées en 2017.

La création de ce groupe durant l'année 2018 constitue une continuité dans le travail de réflexion mené depuis 2017. Cette activité collective s'inscrit dans les objectifs thérapeutiques et individualisés des Projets d'Accompagnement.



7.2.2 LES SORTIES NATURES

Partant du constat que certains Résidents souhaitent pouvoir découvrir des lieux, sur Chambéry et ses alentours, afin de pouvoir se balader seul ou en famille, nous avons souhaité réfléchir sur un projet qui associe promenade et découverte.

Nous avons intitulé l'atelier « 4 saisons » pour 1 sortie par saison.

En effet, la ville de Chambéry et son agglomération offre différents lieux nature, ouverts toute l'année, en libre accès.

Quatre sorties ont été proposées :

- une sortie au parc du Talweg
- une sortie au parc du Forezan
- une sortie au parc de Buisson rond
- une sortie à l'étang de Challes les eaux

L'une d'elle a eu lieu en Octobre 2018 au parc du Talweg, les autres auront lieu courant 2019.



"L'automne est une demeure d'or et de pluie." Jacques Chessex

7.2.3 LA SOCIO-ESTHETIQUE

Un projet d'atelier en Socio Esthétique a été proposé par l'un des membres de l'équipe. Réfléchi en 2018, il verra le jour en début d'année 2019

La Socio-esthétique est une approche psycho-médico-sociale qui consiste à prodiguer des soins de bien-être et de mieux-être aux personnes en états de souffrance(s) physique(s) et/ou psychologique(s) en utilisant l'outil esthétique comme médiateur corporel.

Aux ACT Savoie, les objectifs de travail de ce groupe sont :

- Accompagner le Résident vers un mieux-être physique et psychologique
- Soutenir le Résident dans une réappropriation de son corps meurtri par la maladie et la précarité,
- Favoriser le parcours de santé et de réinsertion sociale,
- Travailler sur l'acceptation de la maladie
- Retrouver autonomie et estime de soi
- Lutter contre l'isolement social par le biais du collectif.



7.2.4 LES TEMPS FORTS

L'année 2018 a été ponctuée de plusieurs temps forts. Il s'agit de moments privilégiés organisés autour du collectif.

Les repas partagés

Des repas partagés sont organisés tous les 1^{er} mardis du mois. Un repas sur 2, fait suite au Conseil à la Vie Sociale (CVS).

Lorsque le repas fait suite au CVS, l'équipe se charge de son organisation et du menu.

L'autre repas est cuisiné avec les Résidents. Ces derniers se chargent du menu, des courses et de la mise en place du repas.

Ces temps de partages permettent aux Résidents de faire découvrir aux autres leur culture au travers de la cuisine. Ainsi, des mets de différents pays ont pu être préparés cette année. Une fiche avec la recette peut ensuite être donnée aux Résidents qui le souhaitent.

L'ensemble des professionnels de l'équipe participent à ces moments de partage à tour de rôle.

Les sorties estivales

Comme chaque année, l'équipe a pu proposer des sorties autour des animations locales. Ainsi, les Résidents des ACT Savoie ont pu cet été se rendre au lac d'Aix les Bains à deux reprises sur le site des Motets pour des pique-niques suivis de baignade.

Ces moments permettent aux Résidents de découvrir de nouveaux lieux où ils pourront se rendre à nouveau de façon autonome, et favorisent les échanges entre Résidents.

Pour l'équipe ces temps d'échanges informels permettent d'aborder les problématiques des personnes dans un autre contexte.

Les Résidents ont également pu participer à une sortie parents enfants organisée par la métropole de Chambéry au sein de la piscine de Buisson Rond. Ce moment autour du conte et des bulles a offert une parenthèse rafraichissante à quelques Résidents ayant pour certains des enfants malades.

Le repas de Noël

Comme chaque année l'équipe des ACT Savoie a organisé un moment festif quelques jours avant Noël... Ce temps a réuni l'ensemble des Résidents et des accompagnants ainsi que les professionnels de l'équipe. A l'issue du repas un loto a été proposé aux personnes qui le souhaitent. Entre Bingo et Quinte, cet instant convivial a permis aux Résidents souvent isolés de partager un moment festif.

8 AUTRES ACTIVITES DE L'EQUIPE

8.1 LES REUNIONS

Les professionnels ont participé à différents temps institutionnels :

12 réunions d'équipe

17 temps de travail autour des situations des Résidents RAP : Réunion d'Accompagnement Personnalisé

11 séances d'analyse des pratiques professionnelles pour l'équipe médico-psycho-sociale

10 séances d'analyse des pratiques professionnelles pour l'encadrement

6 séances de supervision

15 réunions de travail sur l'élaboration du nouveau Projet d'Etablissement des ACT Savoie

6 Réunions du comité de pilotage du Projet d'Etablissement

2 Réunions pour finaliser le travail sur la bientraitance.

2 Réunions pour la mise en œuvre du logiciel métier des ACT Savoie

2 Réunions d'expression des salariés

1 Réunion de cohésion d'équipe

A cela s'ajoute différents temps de travail auxquels participent les professionnels, tant avec les partenaires extérieurs qu'en interne autour de l'organisation du service.

8.2 L'ACCUEIL DES STAGIAIRES

Cette année le service des ACT n'a pas accueilli de stagiaire du fait de la mobilisation de l'équipe autour de l'élaboration du Projet d'Etablissement.

8.3 LES FORMATIONS

L'équipe des ACT a pu cette année participer à de nombreuses formations afin de lui permettre de gagner en compétences et répondre à ses questionnements :

- L'ensemble de l'équipe a participé à une formation organisée par la Psychologue des ACT et le médecin de la MRSS autour des questions d'addictions.

- 4 professionnels ont pu participer au colloque de la Fédération Santé Habitat

- 2 professionnels ont participé à la formation sur les droits des étrangers organisée par l'ADDCAES
- 1 professionnel a participé à la formation intervenir à domicile auprès de propriétaire de chiens
- 1 Professionnel a animé un colloque de la fédération santé habitat sur la prévention des expulsions locatives des personnes atteintes de pathologies chroniques.
- 2 professionnels ont participé à la formation proposée par RESPECTS 73 sur le secret professionnel
- 1 professionnel a participé à la formation incurie
- 1 professionnel a participé à la formation sur les droits des étrangers malades organisée par le COREVIH.
- 1 professionnel a participé à la formation accompagnement des femmes en situation interculturelle
- 1 professionnel a finalisé son Diplôme Universitaire « Psychiatrie et compétences transculturelles », au sein de l'Université Paris Descartes

Le Diplôme Universitaire : Psychiatrie et compétences transculturelles

Ce DU s'est organisé sous la forme suivante : 1 ou 2 week-end par mois (vendredi et samedi) à l'Université Descartes à Paris.

Cette année de formation lui a permis d'analyser les liens entre psychopathologie, cultures et migrations avec l'aide d'anthropologues, de linguistes, de cliniciens, de médecins de santé publique, de spécialistes des sciences de l'éducation, de philosophes, de chercheurs. Les grands courants internationaux de la psychiatrie transculturelle ont été définis lors de ce DU : ethnopsychanalyse, ethnopsychiatrie, psychologie interculturelle...

Ces différents temps de formation (cours formels, supervision, échanges informels) l'ont aidé à analyser nos interventions auprès des familles migrantes et de leurs enfants dans le cadre des ACT. Elle a pu ainsi interroger nos pratiques et proposer des adaptations de nos stratégies de prévention et de soins en situation de migration : présence d'interprètes aux entretiens, prise en compte et questionnement autour de la culture de chacun, orientation sur des dispositifs adéquats (entretiens avec l'ADDCAES et Mr Yahyaoui et son équipe).

Il est intéressant, dans l'accompagnement de certaines pathologies auprès de populations non européennes, de laisser la place au Résident de faire référence à sa culture pour expliquer ce qui lui arrive, qu'il s'agisse de pathologies ou d'addictions. Cela prend tout son sens aux ACT où la majorité des Résidents sont d'origines étrangères.

Comprendre leur monde est important pour « négocier » une thérapie. La spécificité des ACT est de prendre en charge un Résident dans sa globalité et cela est impossible sans prendre en compte son origine et ses croyances. Pour cela, le professionnel doit se sortir de l'idée de hiérarchie des cultures et être en démarche de décentrage : il n'y a pas qu'une façon de penser, qu'une manière de voir. Ma vision est certainement bonne mais il en existe d'autres.

L'autre a un vrai savoir, sur lui-même et sur son monde d'appartenance. Si nous ne sommes pas de la même culture, on ne sait pas comment cela se passe donc on questionne, on en parle. DEVEREUX, psychanalyste et anthropologue franco-américain, d'origine hongroise est l'un des fondateurs de l'ethnopsychanalyse dit : *« je voudrais souligner que la majorité de nos erreurs de compréhension sont dues à l'illusion que nous connaissons déjà le cadre dans lequel le patient doit être compris, alors que nous ne le connaissons pas »*.

Le professionnel doit être en capacité de partir à la découverte du cadre de références de l'autre. Accepter de sortir de ses propres références, se mettre à la place de celui qui parle, accepter de comprendre à partir des propres logiques de l'autre (culturelles et psychologiques) est là toute la démarche de décentrage du professionnel. Négocier c'est entreprendre une série d'échanges de points de vue, de démarches, c'est trouver ensemble, Résident et professionnel, une voie où chacun se voit respecté dans son identité et ses valeurs, tout en se rapprochant de l'autre.

La question du contre-transfert culturel a pu être questionnée lors de ce DU. Elle résume cela en quelques mots : la manière dont le professionnel se positionne par rapport à l'altérité du Résident, par rapport à ses manières de faire, de penser la maladie, par rapport à tout ce qui fait l'être culturel du Résident.

Son travail de recherche dans le cadre de ce DU, a pu mettre en lumière l'accompagnement d'une famille migrante au sein des ACT. En s'interrogeant sur les prénoms de cette famille, ceux des parents nés au pays, ceux des enfants nés dans différents pays rencontrés sur leur route de l'exil, elle a mis en avant les notions de contre-transfert culturel et le positionnement des professionnels face à ce contre-transfert.

Son objectif était également de souligner les compétences culturelles de cette famille et de montrer comment les professionnels ont tenté de négocier un espace entre les 2 cultures et d'être implicitement des thérapeutes permettant à ces parents une élaboration possible de leur altérité, de leur différence et de leurs possibilités de passer d'un univers à l'autre : leur univers culturel d'origine à l'univers du pays où ils vivent et où grandissent leurs enfants.

Pour la professionnelle ayant effectué ce DU une citation de Marie-Rose MORO, responsable de ce DU, Psychiatre et pionnière de la consultation transculturelle pour les familles migrantes, illustre l'exil vécu par la majorité des Résidents en ACT :

« Le corps se propulse en avant, dehors, dans le nouveau monde et l'âme, derrière, virevolte, avance puis s'arrête, suspend son mouvement, comme effrayée par la rencontre, puis reprend son chemin, elle doit suivre le corps. Parfois dans ce périple, elle s'égare. Dans ce mouvement reste un point fixe : le corps qui parfois souffre et se rebelle. »⁴

⁴ Enfants d'ici venus d'ailleurs Naître Et Grandir En France , Edition la Découverte, Marie Rose Moro, 2002.

9 LES ACT SAVOIE ET LA FEDERATION SANTE HABITAT

La Coordination Auvergne-Rhône-Alpes se réunit régulièrement depuis plus de 8 ans, initialement sous l'égide de la FNHVIH, afin de créer des synergies entre les différents établissements ACT de la région.

Dans ce cadre, de nombreux projets ont été portés :

- la Journée Nationale des Résidents (JNR depuis 2010),
- des journées interprofessionnelles avec des thématiques de travail (Réunion de présentation des ACT aux partenaires hospitaliers, échanges de pratiques, Secret Professionnel...),
- des formations communes (ETP / Accompagnement à la fin de vie), des participations à la vie de la fédération (colloques, séminaire sur le logement...),
- La refonte du dossier d'admission (volet social et volet médical)...

4 rencontres des Directeurs / Chef de service des ACT de la Coordination Rhône Alpes ont eu lieu en 2018.

Ces rencontres ont permis de rencontrer l'ARS afin d'échanger ensemble sur le Programme Régional de Santé, sur l'organisation des coordinations pour l'ensemble des professionnels des ACT, sur la JNR, sur la préparation du colloque de la fédération organisée à Annecy.

2 rencontres des Psychologues des ACT se sont mis en place. Ces temps de travail ont permis aux professionnels de se rencontrer et d'échanger sur leurs pratiques en ACT.

2 rencontres des Infirmiers et Médecins des ACT de la Coordination Auvergne Rhône Alpes ont eu lieu autour des travaux sur le dossier médical d'admission, l'ETP et leurs fonctions et missions au sein des ACT.

1 rencontre des travailleurs sociaux s'est également mis en place. Cette rencontre a permis aux professionnels de se rencontrer et d'échanger sur les fonctionnements des ACT de la région.

10 RESSOURCES MATERIELLES

10.1 L'ESPACE RYVHYERE

L'Association RESPECTS73 a déménagé de ces anciens locaux en Juillet 2018.

Le nouvel espace de travail partagé avec la Maison des Réseaux de Santé de Savoie offre de nouvelles possibilités d'accueil et d'accompagnement.

Ces nouveaux locaux, nous ont permis d'installer un espace dédié au Résident, équipé d'une cuisine qui leur permet de participer aux ateliers ou juste de passer prendre un café. L'espace a été décoré avec les œuvres de l'ancienne salle d'attente et ils vont continuer son aménagement dans les prochains mois.

L'espace Ryvhyère offre également des possibilités à l'équipe pour mener les entretiens grâce à deux salles de consultation ; la première est équipée d'un bureau, la seconde d'un salon afin de proposer des entretiens moins formels.

Ce déménagement a été une véritable opportunité tant pour les Résidents que pour les salariés. Mieux aménagés et conçus pour nous, ce nouvel outil de travail, laisse entrevoir de belles perspectives tant dans l'accompagnement que sur la dynamique du collectif.

Enfin afin de faire vivre au mieux cet espace une commission a vu le jour : la commission espace Ryvhyère. Elle traite des questions d'aménagement des locaux communs, l'acquisition de matériel, les projets inter-équipes, la vie relationnelle, les règles de vie.

Une « news letter » commune aux deux associations est publiée tous les deux mois. Ce document permet d'informer l'ensemble des salariés des activités se déroulant au sein de l'espace mais également à l'extérieur auxquels participent les deux équipes et également de faire un point sur la vie des équipes (naissance, départ, arrivée)...

10.2 LE LOGICIEL METIER

Le logiciel ACT Résident est l'outil de référence du service des ACT Savoie pour suivre l'ensemble de ses activités. Chacun participe au renseignement des activités au quotidien. Il est venu remplacer le dossier unique du Résident en version papier.

Conformément à la loi « Informatiques et libertés », le Résident peut demander à tout moment à consulter son dossier.

Les informations notées dans le dossier du Résident doivent être neutres c'est à dire sans jugement ni prise de position. Les données collectées et traitées pour les besoins du suivi du dossier sont conservées et consultables dans le logiciel durant toute la prise en charge du résidant, sauf dispositions législatives ou réglementaires contraires. Les dossiers sont ensuite archivés dans la base pour une durée de 30 ans.

11 PROMOTION DE LA STRUCTURE

Le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

La convention signée avec le SIAO, nous permet de participer tous les mois à la Commission des Cas Complexes (3C). Ces temps de rencontres avec l'ensemble des associations ou administrations en charge de l'hébergement et du logement en Savoie ont permis cette année encore de mieux repérer les personnes relevant des ACT et ont fluidifié les sorties du dispositif ACT.

Outre l'examen des situations relevant des logements d'urgence et d'insertion et des cas complexes, cette instance est un espace d'échange des pratiques, un espace d'informations entre partenaires.

Le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées

Le service des ACT Savoie a également participé au séminaire du PDALHPD dont les objectifs étaient :

- 1- Partager le bilan quantitatif et qualitatif du PDALHPD 2014-2018 en prenant en compte les retours complémentaires entre acteurs et partenaires
- 2- Mobiliser la diversité des acteurs pour l'élaboration et la mise en œuvre du prochain plan
- 3- Amorcer l'écriture du prochain plan par l'identification de nouveaux axes stratégiques

L'Instance de Coordination et d'Hébergement des Demandeurs d'Asile et la Commission d'Orientation des Réfugiés

L'évolution des publics accueillis en ACT, nous a amené à rencontrer la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations afin d'envisager avec eux notre participation à l'Instance de Coordination et d'Hébergement des Demandeurs d'Asile ICHDA et à la Commission d'Orientation des Réfugiés COR.

Depuis Septembre 2018, la responsable du service des ACT participent à ces temps de coordination 1 fois par mois

Ces temps de rencontres permettent d'échanger entre partenaires sur les problématiques des publics accueillis. Ces instances favorisent également les entrées et les sorties des Résidents du dispositif ACT. En effet, les Résidents issus de parcours migratoire sont nombreux

au sein des ACT. Certains ont été déboutés du droit d'asile et ont fait des demandes de titres de séjour « étrangers malades » alors que d'autres sont demandeurs d'asile.

Chaque membre de l'équipe est par ailleurs mobilisé sur la promotion des activités du service.

12 PERSPECTIVES 2019

Si l'année 2018 a permis de concrétiser plusieurs axes forts du développement des ACT Savoie, l'année 2019 sera une année de consolidation.

- Consolidation des nouvelles formes et outils d'accompagnement des Résidents, issus des travaux du Projet d'Etablissement,
- Consolidation des activités collectives, relancées grâce à un investissement soutenu de l'ensemble de l'équipe,
- Consolidation de l'utilisation de notre logiciel métier.

L'année 2019 sera également l'année de réécriture du projet associatif de RESPECTS 73, auquel les ACT Savoie apporteront leur contribution.

Une nouvelle évaluation interne sera mise en œuvre dans le courant de l'année, elle viendra à nouveau interroger nos pratiques, notre organisation, la qualité du service rendu aux publics que nous accompagnons.

Enfin, nous formulons le vœu que notre Etablissement puisse proposer de nouvelles formes d'accompagnement et de prise en charge aux personnes malades en situation de vulnérabilité, complémentaires, adaptées à leur parcours de santé et à leur lieu de vie.

Des expérimentations existent, ACT à domicile, ACT prévention des expulsions locatives, ...

L'environnement réglementaire nous encourage à innover, à proposer, ..., nous nous inscrivons résolument dans cette dynamique.